

Vous n'avez pas de qualification professionnelle et vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Vous souhaitez vous former et acquérir une expérience professionnelle ?



**J'ai
la tête
de l'emploi**

Entrez en formation qualifiante avec **l'Engagement Première Chance**

Avec la Région Poitou-Charentes, accédez à l'emploi en obtenant une qualification professionnelle.

• **Pour qui ?**

Vous avez moins de 26 ans et vous êtes sorti du système scolaire sans diplôme.

• **Quelles conditions ?**

Vous vous engagez avec une entreprise dans une formation par alternance dont la durée varie de 9 à 27 mois (système de formation qui intègre une expérience de travail accompagnée d'un enseignement théorique).

La Mission Locale assure votre mise en relation avec l'organisme de formation. Deux phases constituent ce parcours de formation : une phase d'accompagnement, puis une phase de professionnalisation et de qualification.

+ de 600 places ouvertes depuis début 2011



**LE PACTE
POUR L'EMPLOI
DES JEUNES**

GRANDE CAUSE RÉGIONALE

• L'aide régionale

Pendant la phase d'accompagnement :

La Région Poitou-Charentes co-finance avec ses partenaires vos frais de formation et prend en charge votre rémunération (comprise entre 251,34 € et 441,20 € selon votre âge) et votre protection sociale.

Pendant la phase de professionnalisation :

Si vous signez un contrat de professionnalisation avec une entreprise, celle-ci perçoit de la Région une aide de 200 € par mois pendant les 6 premiers mois du contrat, puis 600 € à l'issue du contrat si vous obtenez le titre, le diplôme ou le certificat de qualification que vous préparez.

• Quelles démarches ?

Contactez la **Mission Locale** la plus proche de chez vous (coordonnées sur poitou-charentes.fr).

Infos et contacts :

www.poitou-charentes.fr

rendez-vous dans la rubrique « Pacte pour l'Emploi des Jeunes »

Pour en savoir plus, composez le **05 49 38 49 38**



sur facebook



facebook.com/poitecharentes

LE PACTE
POUR L'EMPLOI
DES JEUNES

GRANDE CAUSE RÉGIONALE